Communiqué

Bureau Plénier
de la LAuRAFoot du 20/10/2020

Complément à la décision du BP électronique du 15-10-2020,

Lyon, le 21/10/20,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot,

vu les annonces du Président de la République et les nouvelles mesures (couvre-feu notamment) prises pour lutter contre le Coronavirus dans les métropoles de Lyon (59 communes), Grenoble (49 communes) et St-Etienne (53 communes + les communes de Roanne, Mably, Riorges et Le Coteau),

pour tous les matches concernant une équipe située dans ces 3 métropoles (les 4 communes de l'agglomération roannaise : Roanne, Mably, Riorges et Le Coteau n'étant finalement pas concernées) que ce soit à domicile ou à l'extérieur,
par dérogation aux dispositions de l'article 31 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot,

DÉCIDE

qu'à compter du lundi 19/10/20 et jusqu'à nouvel ordre, tous les horaires de match pour le National 3 et toutes les catégories régionales (seniors et jeunes, masculines et féminines) où une équipe de ces territoires est concernée devront être fixés :

les samedis ou dimanches entre 11h00 et 17h30
en s'assurant que tous les participants à la rencontre issus de ces territoires soumis à couvre-feu aient réintégré leur domicile avant 21h00.

Il en sera de même pour les matches de coupe (phase régionale des coupes nationales ou coupes régionales).

Ces dispositions ne concernent pas les matches opposant 2 équipes situées en dehors des territoires soumis à couvre-feu. Néanmoins si l'une des 2 équipes comptent des joueurs dont le domicile est situé en zone couvre-feu, si des zones couvre-feu sont à traverser sur le chemin retour de l'équipe visiteuse, … les clubs devront tout faire pour trouver un horaire de match compatible avec ces contraintes.
A défaut d'accord entre les 2 clubs, la commission compétente pourra imposer l'horaire du match.

Par ailleurs, le Bureau Plénier a demandé à sa Commission Régionale de l'Arbitrage et à sa Commission de Délégations de limiter les déplacements des officiels de match, afin de réduire au maximum les coûts pour les clubs.

Enfin, suite à plusieurs questions posées sur le sujet, le Bureau ne peut malheureusement que conseiller aux clubs des 3 métropoles concernées d'adapter les horaires de leurs entrainements pour que tous les participants aient regagné leur domicile avant 21h00.

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot.